

Chers Crissotins, chères Crissotines.

Vous êtes nombreux à m'écrire pour me demander d'intervenir dans de multiples domaines (nuisances diverses, vitesse excessive, conflits de voisinage, danger des animaux en divagation, stationnements en infraction ou gênants, etc.), pour me demander des précisions réglementaires ou législatives vous permettant de résoudre les problèmes rencontrés, pour me demander des informations sur les projets en cours ou à venir. Je dois vous avouer que, sollicité au quotidien, il m'est difficile de répondre à toutes les demandes. Toutefois, certaines questions étant récurrentes, j'ai décidé de profiter des réseaux d'information de notre commune pour y répondre de façon régulière et périodique.

Mon premier message concerne les projets de la commune en cours en 2024.

Projet de l'espace associatif

Il s'agit de créer, dans l'espace associatif, une salle de 160 m² pour les activités multiples des associations et une salle de 57 m² pour l'association théâtrale Criss&Oz. Cet aménagement est nécessaire du fait des travaux de rénovation de la salle des fêtes qui devraient commencer après l'été 2025 et des espaces rustiques (le mot n'est pas trop fort) des anciens ateliers municipaux mis à disposition de Criss&Oz. Ce projet permet de ne pas construire de nouvelles surfaces bâties, il répond donc aux futures obligations de Zéro Artificialisation Nette imposées aux collectivités. Il permet de ne pas trop alourdir les charges (eau, électricité, chauffage) puisque le bâtiment existe déjà. De plus les matériaux isolants et le mode de chauffage retenus permettent de limiter les consommations en énergie. Le coût des travaux est réduit puisque le bâti existe déjà, il suffit en fait de créer deux boîtes dans l'enceinte de l'espace associatif. J'espère pouvoir inaugurer ces deux salles en novembre 2024.

Projet du bar restaurant

Après plusieurs années de recherche et plusieurs échecs (projet proposé par un architecte trop coûteux, projet proposé par CARREFOUR trop exigeant en travaux et donc trop coûteux, projet étudié avec Le Comptoir de Campagne mais la société est aujourd'hui en liquidation judiciaire), une solution a été identifiée et nous espérons pouvoir la mener à son terme.

Il s'agit d'installer dans ce bâtiment dans un premier temps une épicerie Proximarché puis dans un deuxième temps si possible un bar, un snacking et différents jeux. Les travaux d'aménagement des locaux sont en cours et consistent à les vider intégralement, à rénover l'ancienne salle basse de restauration (plafond, murs, électricité, ouverture de passage de portes, changement de menuiseries), à démonter la partie de la toiture en fibrociment amianté et à la remplacer par du bac acier isolé, à démonter les anciennes enseignes du bar restaurant. Cette opération attendue et réclamée par nombre d'entre vous permet de remettre un peu de vie dans le centre bourg. Elle permet aussi aux milliers de cyclotouristes fréquentant la voie Euro6 de profiter de la boulangerie, de la pharmacie et de l'épicerie-bar. Je précise que la licence IV sera louée au dirigeant de l'épicerie. J'espère pouvoir inaugurer ce nouveau commerce avant la fin de l'année 2024.

Projet de l'association « La pétanque crissotine »

Il s'agit de remplacer le bâtiment existant en très mauvais état par un bâtiment en ossature bois et bac acier. Ce projet a pris du retard dans la mesure où le premier permis de construire a été refusé puisque le niveau de construction était inférieur de 52 cm à la côte d'inondation. Notre projet initial consistait à simplement remplacer l'existant, les nouvelles prescriptions des services de l'État ont donc été prises en compte et un nouveau permis prévoyant 3 rangs de parpaings et une nouvelle dalle a été déposé. Ces travaux de maçonnerie sont terminés. A compter de mi-octobre la construction du nouveau local devrait pouvoir commencer. J'espère pouvoir inaugurer ce nouveau local en novembre 2024.

Projet de liaison entre les commerces et la maison de santé pluridisciplinaire

Vous avez été nombreux à attirer mon attention sur l'absence de trottoir sur un côté de la rue Principale entre les commerces et la maison de santé pluridisciplinaire. Une passerelle d'occasion en aluminium de 21 m de long et d'1,40 m de large a donc été achetée auprès de la communauté de communes Rives de Saône. Les essais de sondage du sol ont été réalisés, ils permettent de déterminer la profondeur des pieux nécessaire pour soutenir la passerelle. L'entrée de la passerelle se fera côté parking des commerces et un cheminement de 3 m de large permettra en bout de passerelle de rejoindre la maison de santé. Le dossier loi sur l'eau vient enfin d'être validé par la Direction départementale des Territoires de Saône et Loire. J'espère pouvoir inaugurer cette passerelle au premier trimestre de l'année 2025.

Projet de résidence seniors de l'OPAC

En 2023, l'OPAC nous fait part de son intention de créer une résidence seniors rue de la Chapelle. Ce projet est repoussé dans le temps pour des raisons de coût élevé des matériaux et de taux d'intérêts d'emprunt également trop élevés. Le 17 septembre 2024, je demande à L'OPAC de me préciser où en est leur projet. Il m'est alors répondu que le projet ne sera pas réalisé en 2024 ni en 2025. Je manifeste alors mon désir de se réunir autour d'une table le 23 octobre 2024 pour déterminer les points de blocage sur ce dossier et identifier d'éventuelles solutions permettant de faire avancer la construction de cette résidence.

Projet de Maison d'Assistants Maternels (MAM)

Le projet consiste à transformer la Maison Bourgeois rue Principale en Maison d'Assistants Maternels. Cette structure permet d'accueillir trois assistantes maternelles avec une capacité d'accueil de 12 enfants en simultané. Lors du conseil municipal du lundi 30 septembre une délibération proposera de valider les entreprises retenues lors de l'examen des offres par la commission d'appel d'offres. Les travaux d'aménagement validés par le Centre de protection maternelle et infantile (*PMI*) de Mâcon, la caisse d'allocations familiales de Saône et Loire, la coordination petite enfance du Grand Chalon et le Relais Petite enfance de Crissey consistent à adapter le bâti aux besoins des assistantes maternelles et des enfants. Ainsi tous les bâtiments entourant la place Fürfeld seront consacrés à la petite enfance (crèche, école maternelle, centre de loisirs, relais petite enfance, maison d'assistants maternels et cantine scolaire). J'espère pouvoir inaugurer cette MAM avant la fin du premier trimestre 2025.